

Strasbourg, le 20 novembre 2025

CDCJ(2025)22

**COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE
(CDCJ)**

105^e réunion plénière

18-20 novembre 2025

Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 7

RAPPORT ABRÉGÉ DE LA RÉUNION

Site internet du CDCJ : www.coe.int/cdcj
Adresse électronique du CDCJ : DGI-CDCJ@coe.int

Le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) a tenu sa 105^e réunion plénière à Strasbourg, du 18 au 20 novembre 2025, sous la présidence de Eral Knight (Royaume-Uni).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe I. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants¹, est disponible sur le site internet du CDCJ.

Le CDCJ :

- souhaite la bienvenue au membre nouvellement désigné (Croatie), et aux représentant-es suppléant-es (Azerbaïdjan, Lituanie et Türkiye) participant à la réunion pour la première fois ;
- prend note des informations fournies par le président et par le secrétariat sur les développements intervenus depuis la 104^e réunion plénière (16-18 juin 2025) et de leur possibles implications pour les travaux du CDCJ, en particulier les travaux du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) et du Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE) avec l'adoption de leurs Avis, études thématiques et déclarations respectifs, y compris les sujets de leurs Avis et études thématiques pour 2026 ; la publication par l'Assemblée parlementaire d'un guide à l'intention des parlementaires sur la prévention et la gestion des disparitions de personnes migrantes, qui fait référence à la Recommandation CM/Rec(2009)12 sur les principes concernant les personnes disparues et la présomption de décès, qui a été préparée par le CDCJ ; les travaux en cours à l'Assemblée parlementaire sur les rapports pour « Assurer une meilleure protection des lanceurs d'alerte en Europe » et « Sauvegarder les droits humains dans le cadre de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur public » ; la participation aux travaux menés par le Comité directeur sur la démocratie (CDDDEM) pour l'élaboration d'un projet de paramètres pour la mise en œuvre des Principes de Reykjavik pour la démocratie et d'une nouvelle recommandation sur le statut juridique des organisations de la société civile (mise à jour de la Recommandation CM(2007)14 relative au statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe, préparée par le CDCJ) ; la Conférence sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant qui a eu lieu à Malte le 23 octobre 2025 ; le discours du Commissaire aux droits de l'homme sur l'utilisation de l'IA dans le cadre des activités de maintien de l'ordre et les préoccupations soulevées quant à une possible utilisation à mauvais escient de ces outils avec pour résultat de restreindre les droits humains ; est informé par le secrétariat de la publication de plusieurs nouvelles traductions du guide pour les praticiens sur la détention administrative des migrants et des demandeurs d'asile (arménien, italien, espagnol, turc, arabe) et des traductions en cours (allemand et portugais) ;
- prend note de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du CDCJ depuis la 104^e réunion plénière du CDCJ (16-18 juin 2025). Il examine les propositions d'activités futures et convient de poursuivre les discussions sur plusieurs pistes proposées, notamment de nouvelles activités potentielles relatives à la sauvegarde des institutions démocratiques et de la fonction publique, à la responsabilité médicale, au rôle de la justice comme catalyseur de la croissance économique et de la stabilité financière, et aux dimensions relatives aux droits humains des procédures d'insolvabilité personnelle et de recouvrement de créances, lors de sa prochaine réunion plénière ;
- prend note des informations fournies par le secrétariat sur la préparation du projet de rapport sur le premier examen thématique du CDCJ axé sur la carrière et la formation des juges, comme suite donnée au [Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire](#) (Plan d'action de Sofia) ; examine le projet de rapport à la lumière des commentaires et suggestions soumis par les délégations du CDCJ, en vue de son adoption lors de sa prochaine réunion plénière en juin 2026 ; examine la proposition de suivi à ce premier examen thématique et au plan d'action de Sofia, et convient d'organiser une conférence en marge de la réunion plénière du CDCJ en novembre 2026 ;
- prend note des informations fournies par le secrétariat sur l'activité du CDCJ relative à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations, des préparatifs entrepris en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité sur un éventuel projet d'instrument juridique dans ces domaines, qui devrait être lancée en 2026 ;
- prend note des informations fournies par le secrétariat sur l'état d'avancement du projet d'étude sur les contentieux nationaux en matière de climat ; examine le projet d'étude, avec l'assistance d'une des deux consultantes qui l'ont préparé, Joanna Setzer (*Grantham Research Institute, London School of Economics*), et autorise sa publication, sous réserve des modifications rédactionnelles convenues pendant la réunion et d'une révision éditoriale finale ;

¹ Lors de cette réunion plénière du CDCJ, 33 États membres sont représentés par 35 participant-es : 17 femmes et 18 hommes, respectivement 48,57 % et 51,43 %.

- prend note des informations fournies par le président du groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration (CDCJ-MIG), Francesco Crisafulli (Italie), et par le secrétariat ; examine et adopte le projet de recueil de pratiques prometteuses sur l'accès à la nationalité pour les enfants apatrides et charge le secrétariat de faire le nécessaire pour sa publication ; examine le projet de texte révisé de la Recommandation CM/Rec(2009)13 sur la nationalité des enfants, en présence du consultant du CDCJ-MIG, le Professeur René De Groot ; charge le secrétariat de transmettre au CDCJ-MIG les orientations du comité, y compris pour poursuivre la révision de la recommandation dans son ensemble et pour identifier les principes qui ne traitent pas expressément des enfants apatrides et maintenir entre crochets, à ce stade du processus de rédaction, la condition de résidence « légale » énoncée aux principes 2 et 5 ; prend note de la liste de décisions prises par le CDCJ-MIG lors de sa 4^e réunion (29 septembre-1^{er} octobre 2025), y compris de la nouvelle composition du groupe de travail suite au retrait de certains de ses membres ;
- prend note des informations fournies par le président du Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR), Thomas Knoll-Biermann (Allemagne), avec l'assistance de la consultante du CJ-OR, Laurence Brunet, sur les travaux du comité et les progrès réalisés à ce jour ; prend note du rapport de la 2^e réunion du CJ-OR (28-30 octobre 2025) ; apporte au CJ-OR et à sa consultante des orientations pour la poursuite de l'élaboration du projet d'instrument juridique et du projet d'exposé des motifs assorti, et spécialement pour prendre en compte les implications en termes de ressources des mécanismes et dispositifs proposés dans le projet, ainsi que pour peser soigneusement les droits des différentes parties prenantes ; examine les candidatures reçues en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour le siège laissé vacant depuis le retrait de la représentante du Danemark et sélectionne Ivy van Dijke (Pays-Bas) en tant que nouvelle membre du CJ-OR ; prend note qu'un projet de recommandation révisé devrait être circulé en temps utile avant la prochaine réunion plénière afin de faciliter les consultations dans les capitales en amont de ladite réunion plénière ; partage l'avis de son Bureau selon lequel des questions complexes sont en jeu et des cadres juridiques varient en Europe, ce qui constitue un défi compte tenu du délai fixé dans le mandat pour l'achèvement du projet de recommandation ;
- tient conjointement avec le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) un événement de lancement de la Recommandation CM/Rec(2025)4 sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et de la Recommandation CM/Rec(2025)5 sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement, ainsi que les listes de contrôle conçues comme un outil pratique pour les décideurs politiques afin de faciliter et d'optimiser la mise en œuvre de ces recommandations – voir le programme en annexe II ;
- prend note, lors d'une session jointe avec le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC, en ligne), des informations fournies par le secrétariat concernant le délai de réalisation de l'examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants ; prend note des informations fournies par Susanna Greijer, l'une des deux consultantes indépendantes chargées de la préparation du rapport sur ledit examen thématique, sur les résultats du processus de consultation ; prend note de l'échange de vues qui a eu lieu entre le Bureau du CDCJ (123^e réunion, 25-26 septembre 2025) et celui du CDENF ;
- prend note des informations fournies par le secrétariat sur les signatures et ratifications intervenues depuis la dernière réunion plénière en juin 2025, en particulier la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (STE n° 127) ; est également informé par le secrétariat que la responsabilité des traités relatifs aux droits des animaux est transférée du CDCJ vers d'autres comités intergouvernementaux ;
- se félicite des récentes signatures de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226, dite « Convention de Luxembourg ») et effectue un tour de table lors duquel la Délégation de l'Union européenne (UE) auprès du Conseil de l'Europe informe le CDCJ des prochaines étapes concernant la signature et la ratification de l'UE, et les délégations du CDCJ fournissent des informations sur les progrès accomplis dans leurs pays quant à la signature et/ou la ratification de la Convention ; tient un échange de vues avec le juge Rădulețu et le juge Mercer de la Cour européenne des droits de l'homme sur la protection de la profession d'avocat, en particulier au regard de la jurisprudence de la Cour ; prend note des informations fournies par le secrétariat sur les activités et les événements visant à promouvoir la Convention de Luxembourg, dont une fiche d'information sur la Convention que le secrétariat a élaborée pour aider les États membres du Conseil de l'Europe à promouvoir le nouveau traité auprès d'États non membres et à les y sensibiliser ;
- prend note du projet de programme du webinaire prévu le 4 décembre 2025 pour « Améliorer l'accès à l'information sur le droit étranger » pour promouvoir la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) et les outils pratiques conçus pour faciliter la mise en œuvre de ces traités ; et convient de diffuser l'invitation aux autorités nationales concernées ;

- évalue l'intégration des perspectives en ce qui concerne le genre, la jeunesse, les droits de l'enfant, les droits des personnes handicapées, et les questions relatives aux Roms et Gens du voyage, dans l'exécution de ses tâches, et aussi la contribution des travaux du Comité aux objectifs de développement durable 5, 10, 13 et 16 des Nations Unies ; identifie, parmi les activités de son mandat actuel, et en particulier :

- la Convention pour la protection de la profession d'avocat, préparée par le CDCJ et ouverte à la signature le 13 mai 2025, tient compte de la stratégie pour l'égalité de genre et contribue aux objectifs 5 et 16 de développement durable des Nations Unies ;
- les travaux sur les enfants apatrides et leur accès à la nationalité contribuent aux objectifs 10 et 16 de développement durable des Nations Unies ;
- les travaux relatifs aux droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines contribuent aux objectifs 10 et 16 de développement durable des Nations Unies ;
- l'étude sur les contentieux nationaux en matière de climat et les possibles suites à y donner contribueront à l'objectif 13 de développement durable des Nations Unies ;
- les travaux menés comme suites données à son rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire contribuent à l'objectif 16 de développement durable des Nations Unies ;

- prend note des informations fournies par un certain nombre d'États membres sur leurs récents développements dans le domaine du droit public et remercie les délégations concernées pour leurs contributions ;

- prend note des informations fournies par les organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe dans les domaines présentant un intérêt pour le CDCJ ;

- prend note des progrès accomplis concernant les activités prévues au mandat et au plan de travail du comité, et évalue leur réalisation en se fondant sur l'état des lieux de la mise en œuvre des activités du CDCJ et sur les informations supplémentaires fournies par le secrétariat, et se déclare satisfait que ses activités restent conformes au Programme et Budget pour 2024-2027, au 4^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement (Reykjavík, 16-17 mai 2023) et au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe ;

- est informé par le secrétariat que le CDCJ n'a reçu du Comité des Ministres aucune demande de commentaires éventuels sur des textes adoptés par l'Assemblée parlementaire ou par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux lors de leurs dernières sessions ;

- élit Signe Öhman (Suède) en tant que présidente pour un premier mandat d'un an et Lennart Houmann (Danemark) en tant que vice-président pour un premier mandat d'un an ; élit Christophe Henrichs (Allemagne) en tant que membre du Bureau pour un premier mandat de deux ans ; et réélit Alexandra Terés Erich (Andorre), João Arsénio de Oliveira (Portugal) et Matija Vidmar (Slovénie) en tant que membres du Bureau pour un deuxième mandat de deux ans.

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Bureau du CDCJ sera composé comme suit :

Présidente : Signe Öhman (Suède) – élue pour un premier mandat d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Vice-Président : Lennart Houmann (Danemark) – élu pour un premier mandat d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Membres du Bureau :

Alexandra Terés Erich (Andorre) – réélue pour un deuxième mandat de deux ans, du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2027.

Christophe Henrichs (Allemagne) – élu pour un premier mandat de deux ans, du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2027.

João Arsénio de Oliveira (Portugal) – réélu pour un deuxième mandat de deux ans, du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2027.

Matija Vidmar (Slovénie) – réélu pour un deuxième mandat de deux ans, du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2027.

Guillaume Vieillard (France) – élu en novembre 2024 pour un mandat de deux ans, au titre de l'article 13.d du règlement intérieur, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026, à l'issue d'un premier mandat d'un an.

- procède aux nominations nécessaires de ses rapporteur·es thématiques (égalité de genre, droits de l'enfant, droits des personnes handicapées), de ses représentant·es et suppléant·es pour 2026, telles que figurant à l'annexe III ;
- tient un échange de vue sur une possible révision des méthodes de travail du CDCJ en vue d'améliorer l'efficacité de ses travaux, en se fondant sur les propositions préparées par le secrétariat suite aux discussions du Bureau lors de sa 123^e réunion en septembre 2025, convient de reprendre les discussions à sa prochaine réunion plénière sur la base d'éventuels amendements à ses méthodes de travail préparés par le secrétariat, en consultation avec le bureau, en tenant compte des premières discussions et des orientations du comité, en vue de leur adoption à la prochaine plénière du CDCJ en juin 2026 ;
- prend note du calendrier actualisé de ses réunions et événements pour 2025-2026, dont les dates de ses deux prochaines réunions plénières sur lesquelles il s'accorde :
 - 106^e réunion : Strasbourg, 2-4 juin 2026,
 - 107^e réunion : Strasbourg, 17-19 novembre 2026 ;
- adopte le rapport abrégé de sa 105^e réunion plénière.

Annexe I

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Tour de table : interventions des membres du CDCJ nouvellement désigné-es
4. Informations par le président et le secrétariat
5. Examen des progrès réalisés

Justice et État de droit

6. Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) (*principal livrable 10*)
7. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations – Étude de faisabilité d'un projet d'instrument juridique (*principal livrable 11*)

Droit public

8. Contentieux nationaux en matière de climat (*principal livrable 4*)
9. Apatridie et accès à la nationalité (*principaux livrables 6 et 7*)

Droit de la famille et droits des enfants

10. Droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (*principal livrable 8*)
11. Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (accent mis sur les procédures civiles et administratives) (*principal livrable 9*)
12. Promouvoir et faciliter le fonctionnement, la mise en œuvre et, le cas échéant, la ratification des conventions, accords et protocoles du Conseil de l'Europe relevant de son domaine de compétence (*mission principale iv*)
13. Sensibiliser aux normes et outils du Conseil de l'Europe dans son domaine de compétence, dans les États membres et au-delà, par le biais de la politique de voisinage et dans d'autres enceintes internationales et mondiales, le cas échéant (*mission principale xiv*)

13.1 Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226) – suivi

- a. Tour de table sur les signatures et ratifications de la Convention de Luxembourg
- b. Échange de vues avec deux juges de la Cour européenne des droits de l'homme
- c. Promotion de la Convention de Luxembourg

13.2 Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) (*principal livrable 5*)

14. Questions transversales :
 - a. Intégration de la dimension de genre, de la jeunesse, des droits de l'enfant, des droits des personnes handicapées et des questions relatives aux Roms et Gens du voyage² (*mission principale xvi*)
 - b. Contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies (UNSDG) – Objectif 5 : égalité des sexes, Objectif 10 : Réduire les inégalités, Objectif 13 : Changements Climatiques et Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces (*mission principale xix*)

15. Développements dans les États membres dans le domaine du droit public
16. Coopération avec d'autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales et la société civile dans le domaine du droit public
17. Évaluation des activités achevées / Échange de vues annuel pour évaluer ses activités et conseiller le Comité des Ministres sur les priorités futures dans son secteur, y compris les nouvelles activités éventuelles et celles qui pourraient être interrompues (*mission principale xv*)
18. Élections et nominations
 - a. Élections (président·e, vice-président·e et membres du Bureau)
 - b. Nominations pour 2026 (Représentant·es et Rapporteur·es du CDCJ, y compris Rapporteur pour suivre les examens de mise en œuvre des instruments juridiques)
19. Avis du CDCJ (le cas échéant) (*principal livrable 13*)
20. Autre(s) question(s)
 - Méthodes de travail – possible révision
21. Dates et lieu des prochaines réunions
22. Adoption du rapport de la réunion

Annexe II

Programme de l'événement de lancement des Recommandations du Comité des Ministres sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents (CM/Rec(2025)4) et des procédures de placement (CM/Rec(2025)5)
organisé conjointement par le CDCJ et le CDENF
Strasbourg, 19 novembre 2025

**« Écoutez nos voix –
Respecter les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents
et de placement »**

- 14h00** **Mot de bienvenue**
Hallvard Gorseth, Directeur, Direction Égalité en droits et en dignité, Conseil de l'Europe
- 14h15** **Discours liminaires**
- *Ambassadrice Daniela Cujbă*, Représentante permanente de la République de Moldova, présidente des délégués des ministres du Conseil de l'Europe
 - *Bjørn Berge*, Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe
 - *Anne Louise Bormann*, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme
- 14h45** **Présentation des recommandations**
- *Seamus S. Carroll*, Premier président du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre de séparation des parents ou de de placement (CJ/ENF-ISE)
 - *Thomas Knoll-Biermann*, Deuxième président du CJ/ENF-ISE
- 15h15** **Premier panel : Les défis auxquels sont confrontés les enfants dans les procédures de séparation des parents et de placement**
Modéré par *Eral Knight*, Président du Comité européen de coopération juridique (CDCJ)
- *Anna Glatz*, Fondation Hintalovon pour les droits de l'enfant (Hongrie), facilitatrice des consultations avec les enfants pendant le processus de rédaction des recommandations
 - *Stéphanie Hébrard*, Vice-présidente du CJ/ENF-ISE
 - *Benoit Van Keirsbilck*, Directeur de Défense des Enfants International Belgique, Membre du Comité des droits de l'enfant des Nations unies
- Questions et réponses*
- 16h00** **Pause gourmande et photo de famille**
- 16h30** **Deuxième panel : pratiques prometteuses parmi les États membres du Conseil de l'Europe**
Modérée par *Ružica Boškić*, Présidente du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)
- *Daja Wenke*, Consultante du CJ/ENF-ISE
 - *Andrej Del Fabro*, Chef du département de la justice pénale adaptée aux enfants, ministère de la Justice, Slovénie
 - *Bente Therese Bekkhus*, Directeur par intérim, Département du droit international, Direction norvégienne de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, Membre du CJ/ENF-ISE
- Questions et réponses*
- 17h00** **Conclusions**
Ambassadeur Dastid Koreshti, Représentant permanent de l'Albanie et Président du Groupe de rapporteurs du Comité des Ministres sur les questions sociales et de santé (GR-SOC)

Annexe III

Nominations du CDCJ pour 2026

Rapporteur.es thématiques du CDCJ

Rapporteure pour l'égalité de genre	Mme Alexandra Terés Erich (Andorre)
Rapporteur pour les droits de l'enfant	Mme Verena Cap (Autriche)
Rapporteure pour les droits des personnes handicapées	Mme Lana Morgoshia (Géorgie) – <u>sous réserve de confirmation</u>

Représentant-es/suppléant-es du CDCJ auprès d'autres instances du Conseil de l'Europe

Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ)	Représentant : M. João Arsénio de Oliveira (Portugal) Suppléant : M. Rodrigo Rodriguez (Suisse)
Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)	Représentant : M. Rodrigo Rodriguez (Suisse)
Comité directeur pour les technologies numériques nouvelles et émergentes (CDNET) <i>(qui remplace le Comité sur l'intelligence artificielle - CAI)</i>	Représentante : Mme Rubina Mkhitarian (Arménie)
Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) / Groupe de consultation sur les enfants en Ukraine (CGU) / Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)	Représentante : Mme Verena Cap (Autriche)
Comité directeur sur la démocratie (CDDEM)	Représentant : M. James D'Agostino (Malte)
Comité directeur sur l'environnement (CDENV)	Représentant-e : <u>Sous réserve de confirmation</u>